

DÉCRYPTAGE

5 milliards €

C'est le montant dévolu au volet agricole du Grand plan d'investissement.

» Le Grand plan d'investissement a vocation à accélérer l'adaptation des outils et le changement des pratiques, à répondre aux défis du changement climatique, à renforcer la compétitivité de l'aval et la structuration des filières et enfin à mobiliser et soutenir la recherche et l'innovation. 2,8 milliards € seront consacrés à la transformation de l'amont agricole et forestier, 1,7 milliards € à l'amélioration de la compétitivité de l'aval agricole et forestier et 500 millions € à l'innovation et à la structuration des filières.

L'agritourisme toujours plus inventif

Le tourisme rural continue de séduire la clientèle française et étrangère. Des formules insolites soutiennent l'offre tandis que des labels permettent d'orienter les touristes vers des activités et loisirs à thème.

» Cabanes dans les arbres, sur pilotis ou encore flottantes, tentes lodges, tentes suspendues, bulles transparentes, roulottes, yourtes, tipis... : les propositions d'hébergements insolites se multiplient, en nombre et en diversité. Plusieurs sites de réservation en ligne en ont même fait leur spécificité. Ces hébergements éclectiques répondent à l'aspiration d'un nombre croissant de touristes et de visiteurs, s'éloignant des parcours balisés, cherchant à vivre une expérience singulière et authentique et à découvrir des savoir-faire locaux au contact des populations locales. Cette tendance s'inscrit dans la mouvance de l'écotourisme, composante nouvelle du tourisme rural, lequel capitalise sur ses paysages, ses patrimoines et ses traditions, sans oublier la gastronomie et, le cas échéant, l'œnotourisme. Au cœur des territoires, les agriculteurs prennent une part toujours plus active dans la dynamique du tourisme rural qui, en 2016, représentait 30 % de la fréquentation touristique nationale, selon le ministère chargé du tourisme. Selon le dernier recensement agricole, près de 14 000 exploitations sont diversifiées dans l'agritourisme.

Des marges de progression

Pour autant, l'agritourisme n'a pas encore fait le plein. C'est tout du moins ce que laisse entendre le réseau Bienvenue à la ferme, qui aux côtés de la plateforme communautaire de voyage Airbnb et du site de financement participatif Miimosa, ont organisé un appel à projet destiné à susciter des vocations. «*Les agriculteurs jouent un rôle clé pour la cohésion de nos territoires et le maintien de nos paysages*», souligne Emmanuel Marill, Directeur général d'Airbnb France. «*Airbnb est devenu un acteur incontournable du tourisme rural, en permettant à des milliers d'agriculteurs de créer facilement une annonce et d'accueillir des voyageurs du monde entier.*

Nous souhaitons soutenir le développement de l'agritourisme pour faire découvrir aux voyageurs français et internationaux la richesse de la France dans ce domaine, et permettre aux agriculteurs de diversifier leurs revenus». Proposer des séjours nature pour enfants en situation de handicap en Gironde, séjourner dans un gîte en forme de ruche dans le Morbihan, se restaurer chez des paysans-boulangers dans l'Aude, proposer un accueil pédagogique dans une vinaigrerie balsamique en Ardèche : tels sont quelques-uns des projets retenus et soutenus par l'appel à projet des trois partenaires précités, témoignant de la diversité des initiatives.

Marques et labels

Derrière ces initiatives individuelles, le tourisme rural bénéficie de l'appui de la puissance publique, qu'il s'agisse du ministère en charge du tourisme ou des Collectivités locales. Ces dernières misent sur l'organisation d'événements, la mise en valeur des sites, les mobilités douces pour renforcer la dynamique touristique et la notoriété de leur territoire. Quand ce n'est pas des marques nationales telles que Qualité Tourisme, Accueil Vélo ou Destination Rando, ce sont des territoires labellisés tels que Station Verte, les Parcs naturels régionaux ou encore les Grands sites de France qui forcent l'attractivité des territoires. Dans l'univers de la gastronomie en particulier, le réseau des «sites remarquables du goût», initié par les ministères chargés de l'Agriculture, de la Culture, de l'environnement et du tourisme, constitue une bonne illustration de cette démarche. Ce dispositif permet de distinguer un produit alimentaire et emblématique d'un territoire, bénéficiant d'une notoriété et d'une histoire, un patrimoine exceptionnel sur le plan environnemental et architectural. Dans le secteur viticole, le réseau Vignobles & Découvertes recense plus de 60 destinations labellisées. ■

« Un partenariat co-construit avec le Crédit Agricole au service du collectif »

Avec
Luc Vermeulen,

PRÉSIDENT DE
LA FÉDÉRATION
NATIONALE
DES CUMA



Le Crédit Agricole et la FNCuma ont signé une convention de partenariat en prise avec de nouvelles réalités économiques et administratives. En jeu : l'affirmation d'une agriculture collective propice à l'épanouissement des exploitations individuelles.

Pourquoi la FNCuma a-t-elle sollicité une nouvelle convention de partenariat avec le Crédit Agricole ?

La question peut se poser dans la mesure où le Crédit Agricole est de très loin, le premier financeur des investissements en Cuma. Mais les temps – et le temps – changent. Nos adhérents souhaitent voir évoluer la relation sur certains aspects, pour coller à de nouvelles réalités pratiques et économiques et poursuivre le développement de cette agriculture collective plus que jamais nécessaire dans ces temps économiques et climatiques incertains.

À quelle préoccupation répond la possibilité, nouvelle d'allonger le financement de certains matériels jusqu'à 12 ans ?

Nous disposons au sein du réseau Cuma d'outils analytiques nous permettant d'estimer précisément le prix du matériel à la revente à moyen et long terme. Nous avons besoin, dans certains cas, d'allonger la durée d'amortissement pour deux motifs : éviter la constitution d'une plus-value, incompatible avec le statut des Cuma et préserver le ratio entre emprunt et capital social pour certains investissements. Dans certaines régions, ne pas allonger la durée d'emprunt, c'est renoncer à l'achat en commun, d'une moissonneuse-batteuse par exemple. Les Cuma vont utiliser cette possibilité nouvelle avec discernement. Pour des matériels tels que chargeur

télescopique ou pulvérisateur automoteur, qui se déprécie très vite, le statu quo prévaudra. Cet allongement de financement est donc conditionné à de bonnes pratiques de gestion de la Cuma.

La convention concerne aussi l'investissement dans les bâtiments. Pourquoi les bâtiments ?

De plus en plus de Cuma investissent dans des bâtiments pour y abriter leur matériel, leur atelier et leurs bureaux. Le bâtiment est un facteur de structuration, de dynamisation et de projection sur l'avenir. Il fait à la fois office d'entité et d'identité. Une Cuma identifiée dans son bâtiment est une Cuma qui se développe et qui, dans 80 % des cas, embauche du personnel. L'investissement dans les bâtiments fait partie intégrante du dispositif de conseil stratégique DiNA Cuma du réseau Cuma. Leur financement, possiblement étendu jusqu'à 20 ans dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le Crédit Agricole, acte la reconnaissance de cette stratégie et ouvre aux Cuma de nouvelles perspectives de développement.

Pour la gestion au quotidien, quel est l'impact d'un service comme le Pack prélèvement, qui devient plus accessible ?

Les trésoriers des Cuma sont presque exclusivement bénévoles. Un service dématérialisé comme le Pack prélèvement permet de s'affranchir du suivi des encaissements, des dépôts de chèques, des relances. C'est à la fois un élément de professionnalisation et un outil de simplification administrative à peu de frais. ■

DES CAMPING-CARS SOUS LE HANGAR AVEC STOCKLY

Ça roule pour les camping-cars et caravanes, dont les immatriculations ne cessent de progresser. Ça roule, mais pas 365 jours par an. Et cette intermittence doublée de la problématique du gabarit des véhicules interroge obligatoirement les propriétaires entre deux escapades : où parquer mon véhicule en toute sécurité avec une relative proximité ? Réponse : sous un hangar agricole, grâce à Stockly, la première plateforme nationale de garage, de remisage et d'hivernage des véhicules de loisirs. Outre la mise en relation, la plateforme assure la formalisation du contrat de location, incluant une assurance dommage, et bien entendu le paiement, en toute sécurité.

AGENDA

- 6-7 JUIN 2018 ➤ L'ISLE JOURDAIN (32)
Les Culturelles - Arvalis Institut du végétal
- 14 JUIN 2018 ➤ CHOLET (49)
Méca - Élevage
- 31 AOÛT-10 SEPTEMBRE 2018
➤ CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (51)
72^e Foire de Châlons



Éditeur: Uni-éditions, 22, rue Letellier, 75739 Paris
Cedex 15 • Directrice de la publication: Nicole Derrien
• Comité éditorial: Gilles Thierry • Rédaction: Raphaël
Lecocq • Crédits photos: DR • Dépôt légal: juin 2018